

A JEAN-LOUIS BORY

A la fin de l'année scolaire de 1954, professeur à Voltaire avec Pierre Nédra, tu étais venu me voir rue Jeanne d'Arc. Arcadie venait de naître.

Ce 18 juin 1979, avec une foule émue je t'ai accompagné de l'église au cimetière de Méréville.

Ces vingt-cinq années étaient marquées par l'un des prêtres qui prit la parole et qui affirmait devant Dieu et tes amis présents dans cette église, qu'il te savait homosexuel et qu'il ne te jugeait pas. Chacun a droit à sa différence.

Combien vivant dans nos mémoires et dans nos coeurs, tu étais vivant dans ton cercueil, j'en suis sûr, et tu as heureusement frémî en entendant ces paroles : ce que tu avais voulu se réalisait donc un peu...

Car, en toutes occasions, par tes livres, tes articles dans la presse, tes prestations à la radio ou à la télévision, tu as parlé simplement et clairement de cette vocation homophile qui était la tienne, comme celle de millions d'autres à qui tu prêtâis ta voix, ta science, ta conviction et ta chaleur pour qu'ils soient reconnus et admis. Qui oubliera le soir des Dossiers de l'écran ?

Et en cette fin d'année scolaire — toi, le professeur, le disciple, l'ami, comme si tu avais permis à chacun de mieux se comprendre et se mieux accepter — tu es parti, ayant donné ton enseignement — car, je veux croire, mon cher Jean-Louis, que tu es parti avec la douce certitude d'avoir marqué ton temps par ta tranquille affirmation de ce que tu étais et qui faisais essentiellement ce que tu étais.

Dans ta conférence de notre congrès de 1973 — et tu devais revenir à celui qui vient à peine de s'achever — tu évoquais avec des accents pathétiques le suicide du jeune Patrick... Et tu suppliais le ciel et la terre que pareille drame ne se renouvelât jamais !

Et voici que tu as accompli le même geste et dans cette éternité mystérieuse que nous voudrions connaître tu retrouves Patrick... et tous ces garçons, toutes ces femmes, nés comme toi et comme nous, les encore vivants... Mais il n'y a plus de morts et de vivants. Jean-Louis, tu es là, à côté de tous et de toutes — y compris à côté de ceux qui t'on insulté et méprisé — même au moment de ta mort — et ceux qui ont encore une âme et un cœur, se lèvent, unanimes, famille terrestre et céleste — pour te dire notre affection : Jean-Louis, pour toujours, tu es aimé !

ANDRÉ BAUDRY.

Dans sa livraison de septembre Arcadie rendra un plus complet hommage à J.-L. Bory et au Père Oraison.

LE CONGRÈS AU FIL DES JOURS

Jeudi 24 mai, vers 10 heures, devant une salle comble, André Baudry, Directeur d'*Arcadie*, prononce le discours d'ouverture. « Plutôt un mot venu du cœur » précise-t-il... « Quel chemin parcouru depuis vingt-cinq ans » dit-il... « Aujourd'hui, le ghetto : c'est fini. Nous nous sommes réunis en Congrès pour espérer encore et toujours davantage. »

**

En fin de matinée s'est situé l'un des moments forts du Congrès : une conférence, scindée en deux exposés, l'un de M. le professeur Paul Veyne, l'autre de M. le professeur Michel Foucault, tous deux du Collège de France.

D'emblée, Paul Veyne s'exclame : « L'homosexualité ça n'existe pas. Le sexe ne constitue pas un critère de classement, pas plus que la race. » Et le titulaire de la chaire d'Histoire de Rome au Collège de France de démontrer l'absurdité des préjugés de notre temps par l'exposé des préjugés tout autant absurdes de l'antiquité gréco-romaine, où l'on classait les conduites amoureuses non pas selon des préoccupations de morale mais en fonction de critères politiques et sociaux.

Il était alors contre-nature que le citoyen fasse preuve de mollesse ou de passivité dans ses rapports amoureux, ce qui aurait induit un manque d'énergie dans la conduite des affaires de la Cité, mais il importait fort peu que son amour se porte sur une femme ou un garçon. Ce qui était socialement inconvenant, c'était que l'esclave — cette quantité négligeable — connaisse la passion. Et ne parlons pas de la sexualité de la femme !

Michel Foucault, prenant le relais, s'interroge : comment est-on passé d'un modèle à un autre et comment se fait-il qu'aujourd'hui la séparation soit entre le masculin et le féminin ? Le titulaire de la chaire d'Histoire des Idées au Collège de France approche le problème de l'identité sexuelle par l'étude du cas marginal de l'hermaphrodisme, phénomène devant lequel l'Eglise, la Médecine, le Parle-

ment se posèrent la question du « vrai sexe ». De l'anatomie, on en vint à considérer la sensibilité, la nature du désir. Et la notion d'homosexualité, définie, par projection de la vieille forme de l'hermaphrodisme, comme une perturbation de « la loi d'identification de l'individu à son sexe », permit de placer hors-société les déviants à la loi.

« Le problème, conclut Michel Foucault, est d'affranchir le plaisir de cette loi. Il faut savoir qu'aucune systématisation juridique ne peut enfermer le sexe. Le plaisir, c'est quelque chose qui passe d'un individu à un autre, ce n'est pas une sécrétion d'identité. Car le plaisir n'a pas de passeport, pas de carte d'identité. »

Dans l'après-midi, un carrefour, intitulé : « L'Homophilie sous le Regard des Sciences Humaines », animé par le Professeur Jacques Valli, permet une série de communications de spécialistes, exposant à leur tour comment l'homosexualité se présente aux lumières de leurs disciplines respectives.

Pour Mme Odette Thibault, du C.N.R.S., Biographe : « La biologie n'a rien à dire sur l'homosexualité, laquelle — pour elle — n'existe pas..., les dosages d'hormones chez l'adulte ne présentent pas de caractère significatif ; l'orientation sexuelle se fait dès la vie embryonnaire ; tout être humain, homosexuel ou non, appartient à l'unique et à le droit de devenir ce qu'il est en fonction de ses données propres. »

Le Dr Tordjman, sexologue, pourfend les mythes éculés : « L'homosexuel n'est pas plus instable, professionnellement ou sentimentalement, que l'hétérosexuel. Au contraire !... Réduire un être humain à sa relation sexuée relève de l'absurde. »

Le Dr Pierre Simon, auteur du célèbre « rapport sur le comportement sexuel des Français », refuse de séparer l'homosexualité de la sexualité en général : « Le médecin, toujours, et sans appréciation d'orientation sexuelle, dit-il, a pour première mission d'aider son patient à « passer de l'angoisse au bonheur ».

Le Professeur Klotz, endocrinologue, renchérit : « Le praticien ne rencontre jamais le fait homosexuel, mais des homosexuels. Il y a des homosexuels qui souffrent, qu'il faut rassurer sur leur normalité. »

Le Professeur Servadio, de la Société Italienne de Psychanalyse, regrette que, sans aucune base scientifique, des psychanalystes considèrent encore l'homosexualité, simple

LE CONGRÈS

aspect de la personnalité — et pas plus important que d'autres aspects ! » —, comme une maladie.

Le Professeur Corraze apporte des nuances : « Il y a autant d'homosexuels différents que d'individus homosexuels et certains veulent se débarrasser d'un comportement névrotique. » Et rappelant qu'on a observé que, dans certains groupes animaux et certaines sociétés humaines, l'homosexualité joue un rôle social déterminé, il se demande s'il n'existe pas, critère positif, « une fonction homosexuelle dans la nature ».

Le Sénateur Brongersma, du Parlement de Hollande, reconnaît que « le Droit fut souvent une science inhumaine » et, retrouvant les sources du Code dans un rapport au religieux, il affirme que la loi pénale, qui ne se légitime que par la répression d'actes manifestement nuisibles, ne doit pas défendre une quelconque morale.

Pour le Professeur Deprun, Historien des Lettres, la littérature expose des précédents humains, met en lumière la permanence et l'universalité du fait homophile et, par là, fournit des modèles, possède des vertus thérapeutiques.

Et le Professeur Jacquart, de l'Université de Paris, illustre, au quotidien de son travail d'historien, ses rencontres de tous les instants — dans les documents, les archives judiciaires, le comportement sublimé des personnages — avec la constante homosexuelle.

Alors, si mon homosexualité n'a pas plus d'importance que la couleur de mes yeux, pourquoi me condamnez-vous ?

**

Vendredi 25 mai, en fin de matinée, Robert Merle, Universitaire et Romancier, donne une conférence, drôle et brillante, évocation d'un Grand Ancêtre, intitulée : « Le procès d'Oscar Wilde. »

Esthète et semant sa route de bons mots, Oscar, nonobstant son « goût » pris à Oxford, se marie, plus amoureux du mariage que de la femme, pour posséder jolie maison et compagne décorative à longs voiles pincés à la taille. Las ! Mrs Wilde tombe enceinte et son mari, ré-initié, grisé par l'existence d'écrivain à la mode, s'en va, sans précautions, vivre avec le trop beau Lord Alfred Douglas.

Le procès d'Oscar Wilde — « ce procès est la honte de l'Angleterre de l'époque » dit Robert Merle — en un temps où l'homosexualité constituait un délit, puni de deux ans

de prison et de travaux forcés, prélude à « la mise à mort graduelle d'un homme de lettres, délibérément choisi, condamné comme un bouc émissaire ». Et le conférencier de citer la réflexion d'Alberto Moravia, relativement à la mort de Pasolini, autre intellectuel martyr : « Ces garçons qui l'ont tué se sont sentis autorisés par mandat public à le tuer. D'abord on tue tout le temps des homosexuels ! »

Il paraît que, dans l'Angleterre d'aujourd'hui, une femme de gouvernement voudrait « retarder l'horloge et rétablir des peines contre l'homosexualité, conclut Robert Merle. Je souhaite qu'il n'en soit rien et qu'en France, par contre, on avance un peu l'horloge ».

En fin d'après-midi, un carrefour animé par Marc Daniel, intitulé : « L'Homophilie sous le REGARD des Lettres et des Arts », réunit un assez prestigieux plateau de vedettes de la plume.

Yves Navarre, qui s'insurge contre le rôle de porte-parole des homosexuels que les médias veulent lui faire endosser et dont il prétend que le résultat est une mévante de ses ouvrages dans le public, déclare : « Il n'existe pas d'écriture homosexuelle. Je ne me suis pour ma part, jamais préoccupé d'écrire homosexuel. D'ailleurs, je suis plutôt un homosensuel. »

Dominique Delouche, cinéaste, considère qu'il n'y a pas non plus d'écriture cinématographique homosexuelle et que les médias, là encore, portent la responsabilité d'un étiquetage homosexuel. « Mais, ajoute-t-il, étant homosexuel moi-même, je ne peux empêcher les homosexuels de se reconnaître dans mes films. »

André du Dognon évoque l'évolution de l'image de l'homophile au théâtre. « L'auteur homosexuel est condamné au génie pour avoir de l'audience et le public ne le suit que s'il montre des homosexuels malheureux. Homosexuels, nous sommes des princesses de Racine condamnées au trottoir. »

Georges-Michel Sarotte, auteur de *Comme un frère, comme un amant*, n'y va pas par quatre chemins qui proclame : « Toute la littérature américaine, à des degrés divers, se révèle homosexuelle. Tous les sentiments s'y échangent entre hommes. »

Dominique Fernandez explique pourquoi il a publié *L'Etoile Rose*, son « passage de l'homosexualité larvée à l'homosexualité avouée : aujourd'hui, démarche politique, l'écrivain témoigne à titre personnel, assume sa condition ».

LE CONGRÈS

Geneviève Pastre, poétesse, donne le son de cloche féminin : « Pour les femmes, le lesbianisme est inséparable du féminisme. » Et elle fustige le regard voyeur des hommes sur l'écriture des lesbiennes.

Elula Perrin dénonce « l'homosexualité intellectualisée », qui n'a plus rien à voir avec l'homosexualité réelle. Et elle déplore qu'il n'y ait pas de cinéma homosexuel féminin digne de ce nom.

Gabriel Matzneff, « père » des « Moins de Seize Ans », s'ouvre à l'universel sans frontières. « Quand on est un écrivain amoureux, dit-il, on doit écrire son amour, que l'objet en soit un homme, un jeune garçon, une fillette, etc. »

Pierre Jeancard confie ses préoccupations de romancier. « Je n'ai jamais pensé écrire un livre homosexuel si mes thèmes furent ceux de l'homosexualité paysanne ou de la formation de l'adolescent. »

Conrad Detrez explicite le thème de son roman : « L'herbe à brûler », prix Renaudot 1978, et considère les liens de l'homosexualité avec la politique, concluant que l'homosexuel apparaît aussi suspect à droite qu'à gauche.

*

Mais la politique n'étant pas considérée comme un Art en *Arcadie*, à l'issue de ce bel échange de vues, ce sont des chanteurs et des musiciens qui prennent le relais : Daniel Roux interprète deux chansons et le Groupe Arcadie donne, en première exclusivité, un extrait d'un opéra moderne.

**

Samedi 26, en fin de matinée, les porte-parole des délégations étrangères se succèdent à la tribune pour apporter un témoignage sur la situation des homosexuels dans leurs pays et adresser à *Arcadie* un amical salut : Angleterre, Ecosse, Belgique (un mandataire francophone et un mandataire flamand !), Canada, Hollande, Israël, Italie, Etats-Unis, Portugal, Suisse et, venue d'autre-rideau de fer, Roumanie.

Samedi 26, en début d'après-midi, M. Jean-Paul Aron, co-auteur avec M. Roger Kempf — également présent — du célèbre ouvrage : *Le pénis ou la démoralisation de*

l'Occident, donne une conférence sur « les procès de mœurs au XIX^e siècle ».

Longtemps l'homosexualité ne relève que du seul jugement divin. A partir du XIX^e siècle, l'opinion trouve, dans le moyen du procès laïc, un enregistrement sur le mode institutionnel de son mépris pour l'homosexualité. Le mépris ne suffit d'ailleurs pas, la violence constitue son corrélatif naturel. L'orateur développe, avec mille illustrations judiciaires truculentes, les thèmes de l'obsession policière dans la recherche des preuves — véritable « chasse » ! —, de la méticulosité précipitée des juges dans l'instruction des affaires et de l'édification d'un incroyable sottisier tant médical que judiciaire.

L'auditoire rit beaucoup — comment faire autrement ? — à l'évocation d'une littérature scientifique... d'un autre temps. Mais — hélas ! — est-on bien sûr que les procès de mœurs d'aujourd'hui, à défaut d'apparaître moins ridicules et cela parce que plus perfectionnés dans leur système de répression, ne soient pas tout aussi douloureux que ceux du siècle dernier ?

Puis Maître Gury proclame le résultat du prix du « meilleur roman homophile », spécialement créé pour les vingt-cinq ans d'*Arcadie*. Le jury, composé d'écrivains et de collaborateurs de la revue, par 5 voix sur 7, au premier tour de scrutin, couronne Frédéric Rey — l'auteur est présent dans la salle — pour *La vie téméraire*, roman publié par les éditions Flammarion.

CHRISTIAN GURY.

LE REGARD DES AUTRES

ACTES DU CONGRÈS INTERNATIONAL

Tous les discours, toutes les conférences, les rapports des huit tables rondes, les allocutions du banquet de clôture feront l'objet d'un livre à paraître en octobre 1979.

MOTIONS DU CONGRÈS

INTRODUCTION

L'évolution des mœurs, le progrès des connaissances et le combat des homophiles ont amené une transformation sensible de l'opinion. En France même et dans les pays comparables par leur régime politique, leur niveau économique et culturel.

Selon notre sondage, une majorité de nos concitoyens s'accorde à voir dans le choix de l'homosexualité l'exercice d'un droit fondamental de la personne humaine ; 1 % seulement considère l'homosexualité comme un délit.

Comme l'ont rappelé les spécialistes des diverses sciences humaines participant à notre Congrès, rien ne justifie le discrédit social jeté sur les homophiles.

Il reste maintenant à faire entrer dans les faits ces grands principes, de façon à empêcher tout retour en arrière, que des indices certains (en Grande-Bretagne, Etats-Unis, etc.), nous présentent comme une éventualité toujours possible.

*

**

MOTION I

Les Homophiles unis au sein du Mouvement *Arcadie*

— constatent avec satisfaction que le législateur français a pris, durant la dernière décennie, une série de dispositions tendant à la libéralisation des mœurs ;

— ils s'étonnent d'autant plus que subsistent dans notre Code Pénal diverses dispositions discriminatoires à l'égard des homophiles (art. 330, al. 2 et 331, al. 3). Ils demandent en conséquence l'entérinement du projet déjà adopté par le Sénat, et tendant à l'abrogation de ces dispositions ;

— ils souhaitent aussi que le législateur soit saisi en vue d'étendre aux homophiles certaines dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1972 dont l'objet est d'empêcher toute discrimination dont certains individus peuvent être victimes en raison de leur appartenance à une ethnie — par l'adjonction de l'expression « ou de leur orientation sexuelle » à la liste des prétextes possibles de discrimination ;